

## Burundi : le Président confisque le Tambour

La Libre Belgique, 26 octobre 2017 Le président Pierre Nkurunziza a signé le 20 octobre dernier un décret pour la réglementation du tambour aux niveaux national et international qui suscite la consternation de nombreux Burundais. [Photo : Le spectacle des femmes tambourinaires semble être apprécié de tous.]

Qui n'a jamais vu et entendu les tambourinaires du Burundi, appelés « batimbo », a assurément manqué quelque chose dans sa vie. Peu de spectacles traditionnels ont, ce point, le don de susciter l'enthousiasme, la passion, le désir de participer. C'est qu'il ne s'agit pas, au départ, d'un spectacle, mais de l'expression publique d'un ancien royaume du Burundi, aboli en 1966; le mot « ingoma » signifie ailleurs « la fois tambour » et « S'il est démocratisé depuis lors, l'art des « batimbo » est resté un élément fondamental de l'identité classée en 2014 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Mais le président Pierre Nkurunziza l'obstination à se maintenir au pouvoir au-delà du maximum de dix années que fixe l'Accord de paix d'Arusha a Burundi dans une crise sanglante, a décidé d'en réglementer l'utilisation. Interdit aux femmes Le décret du 20 prétend réglementer l'utilisation du tambour « aux niveaux national et international ». Il pose qu'il est « strictement interdit aux personnes de sexe féminin de battre le tambour »; elles sont néanmoins autorisées à « exécuter des danses folkloriques féminines ». Mais les hommes ne sont pas libres pour autant de battre le tambour. L'article 5 du décret fixe ainsi que « toute exhibition d'une troupe de tambourinaires en dehors des cérémonies officielles requiert l'autorisation du ministre ayant la culture dans ses attributions », notamment pour les « cérémonies de mariage, de naissance, de remise de diplôme ou toute festivité caractéristique sociale ». La demande doit être faite « au moins deux semaines à l'avance et, pour y répondre favorablement, le ministre doit « apprécier la pertinence » de la présence de batimbo à cette fête. S'il juge que les batimbo peuvent jouer, l'organisateur de l'événement doit signer un contrat avec le ministre et payer « 500.000 FBu par exhibition ». Il en va de même à l'étranger, le ministre étant alors remplacé par l'ambassade du Burundi concernée. L'organisateur de prestations de batimbo à l'étranger verser au Trésor « 500.000 FBu par jour » de séjour de la troupe à l'étranger. Et « tous les groupes de tambourinaires qui évoluent à l'extérieur du pays et ne sont pas concernés » par les tournées organisées à l'étranger depuis le Burundi, « doivent verser au Trésor public une redevance équivalente à 2000 dollars américains par exhibition ». Les contrevenants sont punis d'amendes. Nkurunziza prétend se sacrifier Le décret, qui prétend doter l'Etat le contrôle total d'un pan de la culture burundaise, n'a pas manqué de susciter consternation et moqueries Burundais de la diaspora et ceux vivant au Burundi n'osant exprimer le moindre désaccord en raison de la violence qui frappe toute velléité de dissidence dans ce pays. Le blogueur burundais David Gakunzi, interrogé par La Libre Afrique, analyse ce surprenant décret. « Il y a un côté Ubu Roi chez Nkurunziza: comment peut-il raisonnablement se valoir d'un pouvoir lui permettant de régenter l'usage du tambour au niveau international? », répond-il. Mais, aux yeux des « cultureux » burundais, cela va plus loin. Alors que le président Nkurunziza a fait adopter son gouvernement un projet de loi pour modifier la Constitution afin de pouvoir inscrire la tête du Burundi, David Gakunzi rappelle que « le tambour a toujours été le symbole par excellence de la royauté. Du temps de la monarchie, le tambour était joué par les hommes à des moments bien spécifiques: intronisation ou enterrement des rois, fête nationale des semailles, temps de guerre, etc. En cherchant à re-sacraliser le tambour, Nkurunziza cherche en réalité à se sacrifier lui-même. Se sachant en faute contre la loi républicaine, il se cherche une légitimité dans une sorte de retour aux traditions ancestrales. Sur fond de délire de toute-puissance, caractéristique des tyrans, qui se veulent hommes forts et qui ne sont, en réalité, que des hommes faibles. Et qui ne s'approuvent hommes qu'en rabaisant les femmes ». Par Marie-France Cros

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});